



REPUBLIQUE FRANÇAISE – LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

DEPARTEMENT DES BOUCHES DU RHONE

MAIRIE DE LA PENNE-SUR-HUVEAUNE

MAIRIE DE LA PENNE SUR HUVEAUNE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 121-10 du Code des Communes)

À l'Hôtel de Ville en salle du conseil.

17 MARS 2025 à 18 H 30

Affiché LE 10 MARS 2025

ORDRE DU JOUR

Session Ordinaire

I FINANCES

- Délibération n° 1-17032025.

Concernant la désensibilisation du contrat de prêt N° MPH260851EUR0277124.

II RESSOURCES HUMAINES

- Délibération n° 2-17032025.

Ressources humaines : Congés Bonifiés.

### III URBANISME

- Délibération n° 3-17032025

Aliénation des parcelles acquises par voie d'expropriation, de cession gratuite ou cession amiable voie de la Queirade.

Le Maire,



Nicolas BAZZUCCHI